



Groupe communiste & citoyen

Conseil du 20^{ème} arrondissement du 9 novembre 2022

Vœu relatif à la fermeture du lycée professionnel Charles-de-Gaulle dans le 20^{ème} arrondissement

proposé par Anne Baudonne et les élu.e.s du Groupe Communiste et Citoyens

Considérant l'importance de l'enseignement professionnel qui permet d'avoir accès à un haut niveau de connaissance et à la culture pour tous les élèves,

Considérant les difficultés récurrentes de la filière professionnelle liée à un manque structurel de moyens et un manque de considération dans les différentes réformes qui lui ont été appliquées ;

Considérant la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui vise à transférer l'organisation de l'enseignement professionnel public vers les organisations patronales, excluant ainsi les questions liées aux droits des salariés, aux enjeux environnementaux, au développement de l'esprit critique, à l'acquisition d'une culture commune ;

Considérant les projets du gouvernement menaçant l'avenir de l'enseignement professionnel, en déplaçant la formation de l'école vers l'entreprise en fonction d'impératifs financiers et à court terme et notamment au détriment de la formation et de l'avenir des jeunes concernés par ces filières ;

Considérant l'annonce d'un projet de fermeture de plusieurs lycées professionnels parisiens faite par la Région aux proviseurs des établissements concernés et à plusieurs organisations syndicales ;

Considérant que cette fermeture pourrait concerner, dès la rentrée 2023, sept établissements, l'annexe du lycée Théophile-Gautier (XIIe), l'annexe du lycée Lucas-de-Nehou (XIVe), et les lycées Brassäi (XVe), Suzanne-Valadon (XVIIIe), Georges-Brassens (XIXe), Armand-Carrel (XIXe), et Charles-de-Gaulle (XXe) ;

Considérant que le lycée Charles-de-Gaulle, situé sur le territoire du 20^{ème} arrondissement, propose un baccalauréat : Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités (dénommé AGORA), un baccalauréat gestion-administration (GA) qui forme des gestionnaires administratifs dont on a tant besoin, en particulier dans les services publics et une formation post-bac : Mention Complémentaire – Services Financiers qui donne accès directement à la

vie active et/ou permet de poursuivre des études vers un BTS Banque, BTS Assurance, BTS professions immobilières, là encore essentielle à notre société,

Considérant que la Région argumente ces fermetures par la vétusté de ces établissements, alors que c'est la région elle-même qui, depuis de nombreuses années, n'a pas suffisamment investi dans l'entretien des locaux aboutissant à leur état actuel;

Considérant que ces fermetures semblent davantage dictées par la volonté de récupérer du foncier pour déployer d'autres actions, et de réaliser des économies sur le service public d'éducation ;

Considérant que la démographie des lycées professionnels augmente à Paris grâce à une meilleure communication sur l'intérêt des filières professionnelles en direction des collégien.nes, et ainsi une augmentation de 250 inscriptions à la rentrée 2022-2023 ;

Considérant que de nombreux jeunes n'étaient toujours pas affectés dans la filière professionnelle de leur choix au 15 septembre 2022 ;

Considérant que ces fermetures aboutiraient à augmenter la taille des lycées vers lesquels les élèves des filières professionnelles seraient redirigés, dégradant la qualité du climat scolaire, enjeu important et reconnu de la qualité d'apprentissage ;

Considérant la difficulté de déménager certains plateaux techniques, en particulier, sans concertation, dans un temps aussi court et pour un si grand nombre d'établissements ;

Considérant que ces fermetures aboutiraient à la dégradation de certaines filières qui pâtiraient des difficultés liées au déménagement ;

Considérant que certaines fermetures aboutiraient à perdre la polyvalence à l'œuvre dans certains établissements, positive pour la mixité sociale des établissements scolaires ;

Considérant l'absence de concertation et le silence de la Région Île-de-France sur le projet et sur ses suites pour les élèves et le personnel de la communauté éducative ;

Considérant que ces fermetures pourraient affecter plus de 1400 lycéen.nes, particulièrement issu.es des classes populaires, et multiplier les dysfonctionnements déjà constatés dans la gestion par la Région du service public d'enseignement ;

Considérant la dégradation continue de l'Éducation nationale en raison des politiques d'austérité menées depuis plusieurs décennies et la nécessité d'allouer des moyens et des investissements conséquents nécessaires au fonctionnement d'un service public de qualité ;

Considérant l'interpellation de Mme Péresse, présidente de Région, par les organisations syndicales de l'Éducation nationale et des élu.es de gauche et écologistes au Conseil régional d'Île-de-France pour lui demander de renoncer à ces projets de fermeture de lycées professionnels ;

Sur proposition de Anne Baudonne et les élu.e.s du Groupe Communiste et Citoyen, le Conseil du 20^{ème} arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris demande à la Région Île-de-France :

- **de renoncer à son projet de fermeture des lycées professionnels pour la rentrée 2023-2024 ;**
- **d'engager des concertations avec la communauté éducative et les organisations syndicales afin de mesurer l'impact sur les formations et l'orientation des élèves ;**
- **d'engager les moyens nécessaires à la rénovation des lycées.**